Programme de langues vivantes du palier 2 au collège

publié le 27/04/2010 - mis à jour le 23/12/2017

Descriptif :

Le palier 2 délimite les compétences et contenus linguistiques et culturels du niveau B1.

L'enseignement des langues vivantes est organisé en deux paliers successifs pour l'ensemble du collège. Chaque palier rend compte des compétences à acquérir pour atteindre un niveau défini dans le Cadre européen commun de référence pour les langues .

Le palier 2 délimite les compétences et contenus linguistiques et culturels du niveau B1. Seul le niveau A2 est exigé pour la validation du socle commun de connaissances et de compétences. Le palier 2 permet aux élèves de consolider le niveau A2 et de progresser vers le niveau B1.

- Préambule commun aux langues vivantes (PDF de 1.9 Mo)
  Palier 2 du collège

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.